

GRAINVILLE'INFOS /

N° 63 – décembre 2025



Chères Grainvillaises, chers Grainvillais,

Bientôt Noël, moment de bonheur et de joie pour nos enfants entourés de leur famille.

Que cette année qui se projette soit synonyme de paix et de réussite.

Joyeuses fêtes à toutes et à tous. Prenez bien soin de vous et des autres.

Joyeux Noël et bonne année 2026.



*René VIMONT
votre maire*



Au conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni les 27 juin, 27 septembre et 28 novembre 2025.

Retour sur les principales décisions prises au cours de ces réunions :



Attribution du marché Restauration des façades et aménagement des abords de la mairie :

Dans le respect du code de la commande publique, et au vu du procès verbal de la commission d'appels d'offres, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer les marchés publics avec les entreprises retenues pour effectuer les travaux.

Subvention Coopérative scolaire - Classe de neige 2026 : Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la directrice de l'école Charles de Gaulle sollicitant une subvention pour une classe de neige prévue du 24 janvier au 1^{er} février 2026 à la Clusaz. Le conseil municipal décide de verser une subvention de 100 euros par enfant, soit une subvention de 2.400 euros attribuée à la coopérative scolaire pour les 24 enfants de notre commune y participant.

Aménagement cimetière et abords de l'église : Concernant le cimetière, il est décidé un essai d'engazonnement des six rangées du haut et un entretien du reste du cimetière par une association d'insertion. Concernant les abords de l'église, l'option pavage et engazonnement est retenue. Des demandes de subventions seront faites auprès du Département et de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.

Plan Communal de Sauvegarde : Approbation par le conseil municipal du Plan Communal de Sauvegarde, dispositif opérationnel permettant d'organiser et de coordonner la gestion de crise au niveau local en cas de catastrophe naturelle ou technologique.



Retrouvez l'intégralité des délibérations sur le site internet de la commune

État civil

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Armand LEMAISTRE, né le 6 juillet
- Léa LECOEUR LANGUILLAT, née le 24 septembre
- Loïc PRIGENT, né le 1^{er} novembre



Toutes nos félicitations à :

- Meghna SHARMA et Thibault MONTARON, mariés le 26 juillet
- Julie AMIOT et Romain DELALANDRE, mariés le 11 octobre
- Nathalie GUÉROULT et Pascal LEMAISTRE, mariés le 15 novembre



Nous avons eu le regret d'apprendre le décès de :

- Mauricette MARTOT, survenu le 1^{er} juillet
- Michel BRIET, survenu le 5 juillet

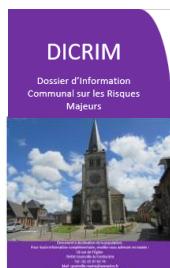
Réfection de la mairie



Les travaux de rénovation de la mairie et de son parking ont démarré à l'automne. La première phase concerne la façade du bâtiment : montage de l'échafaudage, dépiquage des joints des briques et silex, et des enduits existants. Ces travaux sont terminés, et maintenant commence la réalisation des nouveaux enduits, la remise en état du pignon, et la réalisation des joints. La deuxième étape, prévue en janvier 2026, sera le changement des menuiseries, fenêtres et portes. La dernière phase concerne la voirie, le parking et l'accès à la mairie dont l'entrée se fera côté parc de l'Ange Gardien.



Mise en place du plan communal de sauvegarde



La Préfecture nous impose un plan communal de sauvegarde (PCS). Ce dispositif opérationnel permet d'organiser et de coordonner la gestion de crise au niveau local en cas de catastrophe naturelle ou technologique. Il a pour objectif de protéger les habitants, les biens et l'environnement en cas d'événement majeur en prévoyant des mesures de prévention, de préparation, de gestion de crise et de retour à la normale.

Vous trouverez joint à ce numéro du Grainville'Infos un document d'information communal sur les risques majeurs liés à notre environnement (inondations, risque nucléaire, mouvement de terrain, transports de matières dangereuses...). Ce document a une fonction de prévention, vous présente de manière synthétique les risques recensés et vous donne des consignes utiles pour que vous soyez prêt à réagir face à ces événements. Il est important d'en prendre connaissance et de le conserver en cas de besoin.

DEFINITION DU RISQUE MAJEUR



LES RISQUES MAJEURS SUR LA COMMUNE

Nature du Risque	Localisation	Dates épisodes
Inondations	Centre bourg	1995-1999-2001
Tempêtes/orages		Décembre 1999
Intempéries hivernales		Hiver 2018
Cavités / Mouvements de terrain		
TMD		

Résidence Anne-Françoise Le Boultz



Depuis le 10 septembre 2025, la Résidence Anne-Françoise Le Boultz propose un accueil de jour. Ce dispositif est dédié aux personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée d'une capacité de 6 bénéficiaires par jour.

L'objectif de cet accueil : offrir un cadre sécurisant et chaleureux où les personnes accueillies pourront bénéficier d'un accompagnement adapté à leurs besoins, se sentir à l'aise et soutenues. Des activités variées et adaptées, des moments de socialisation ainsi qu'un accompagnement personnalisé sont proposés. Cet accueil est aussi un soutien aux familles et aux aidants afin de leur apporter un peu de soulagement dans leur quotidien.

Pour plus de renseignements, contacter la Résidence au 02.35.97.82.11, par mail : contact@ehpad-grainville.fr ou en vous rendant sur le site internet : <http://www.ehpad-grainville.fr>

Février 2026 : début de la collecte en porte à porte

A compter du 2 février 2026, la collecte des déchets recyclables en porte à porte sera mise en place. Chaque foyer a reçu un numéro spécial du magazine «Côte d'Albâtre et vous...» consacré à cette nouvelle organisation.

Pour notre commune, la distribution des bacs jaunes et des sacs translucides à chaque foyer a été en grande partie réalisée. Si certains d'entre vous n'ont pas encore récupéré leur bac, de nouvelles permanences seront organisées en janvier 2026.

Jour de collecte : le jeudi, les ordures ménagères seront collectées les semaines impaires et les bacs jaunes les semaines paires. **La première collecte en porte à porte sera une semaine paire, ce seront donc les bacs jaunes qui devront être sortis.** Pour vous aider, vous trouverez joint un calendrier 2026 des jours de collecte, ainsi qu'un guide pour vous faciliter le tri des déchets.

Les colonnes de tri des emballages et papiers vont être progressivement retirées, seules celles pour le recyclage du verre seront conservées.

Les déchets encombrants et dangereux tel qu'indiqué dans le magazine spécial déchets seront comme actuellement à déposer dans l'une des déchetteries de la Communauté de Communes.



Manifestations du 2^{ème} semestre

Dimanche 20 juillet
Fête de la Procession Blanche
Messe le matin – concert l'après-midi



Mardi 11 novembre
Commémoration de l'armistice du
11 novembre 1918



Colis de Noël : 147 colis de Noël ont été préparés par les membres de la commission des solidarités et distribués par les conseillers municipaux au domicile des bénéficiaires (âgés de 70 et +), un colis toujours très apprécié... A l'occasion de ce colis, la commune a participé au fil rouge organisé par le Téléthon Côte d'Albâtre en achetant des bouteilles de cidre, l'objectif de ce défi étant d'en vendre 3035.



NE JETEZ PLUS VOS BOUCHONS de LIEGE
La chaîne du Liège

COLLECTE les BOUCHONS USAGÉS pour VALORISATION
en granulat destiné à l'isolation et fabrication de briques de parement BRIKLIÈGE.

L'Association «La Chaîne du Liège», basée à Tôtes, mène une initiative originale et engagée : récupérer les bouchons de liège usagés pour leur donner une seconde vie en les transformant en granulats utilisés pour l'isolation, tout en soutenant des projets solidaires.

Notre commune a décidé de participer à cette collecte de bouchons de liège*. Vous avez des bouchons de liège... ne les jetez plus ! Venez les déposer en mairie, aux heures d'ouverture, dans le contenant prévu à cet effet.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur la page Facebook de l'association : [Lachaineduliege](https://www.facebook.com/Lachaineduliege)



Bouchons recyclables : vin, champagne, cidre, bière, divers bouchons de fermeture de pots

* hors bouchons en plastique recyclé

Rappel des horaires d'ouverture au public de nos administrations

Mairie :

Lundi - jeudi : 14h-18h
Mardi - vendredi : 14h-19h
Samedi : 9h-12h

Agence postale :

Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 14h-16h
Mercredi - samedi : 10h-12h

Groupe scolaire Charles de Gaulle

Le 28 juin 2025, l'année scolaire s'est terminée par la fête de l'école : spectacle donné par les enfants, distribution des livres offerts par la commune, et la kermesse organisée par la coopérative scolaire.



Travaux effectués pendant l'été : réparation du local à vélo - réaménagement des toilettes des maternelles - Installation d'étagères dans le bureau et la classe de la directrice

Rentrée scolaire 2025/2026, quelques chiffres :

136 élèves - 6 professeures des écoles dont la directrice - 2 Atsem

- 21 enfants en petite et moyenne sections
- 21 enfants en moyenne et grande sections
- 21 enfants en grande section et cours préparatoire
- 20 enfants en CE1
- 26 enfants en CE2 et CM1
- 17 enfants CM1 et CM2



Marché de Noël : les 16 et 18 décembre, une exposition-vente des travaux de Noël réalisés par les enfants et les parents d'élèves s'est tenue dans la salle d'activité... Le profit de cette vente est versé à la coopérative qui finance les sorties scolaires.



Le jeudi 18 décembre a eu lieu le spectacle de Noël produit par «les spectacles de Ben et Roul» (spectacle sur les arts du cirque) à la salle cauchoise, suivi de la distribution des jouets par le Père Noël.

Restauration collective

Répartis en 2 services, 90 enfants en moyenne fréquentent notre cantine scolaire, dont les repas sont confectionnés sur place par Marie Roussel, aidée de Catherine Leroy pour le service.



Inscription sur liste électorale



A l'occasion de la signature du contrat de territoire* entre la Région, le Département et la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, les financeurs ont souhaité voir une réalisation à laquelle ils ont participé. Ce sont nos halles cauchoises qui ont été choisies. Les présidents de ces trois entités ont été accueillis par Monsieur le Maire sur ce site pour visualiser l'ouvrage pour lequel ils ont versé une subvention dans le cadre de ce contrat.



* Ce sont des accords négociés avec les intercommunalités pour financer divers projets d'investissement. L'objectif est de permettre à chaque territoire, qu'il soit urbain ou rural, de concrétiser ses projets.

Exposition d'automne du Comité des Lettres



Clichés d'hier et d'aujourd'hui



Clichés d'hier et d'aujourd'hui : thème de la 32^{ème} exposition du Comité des Lettres qui s'est déroulée les 15 et 16 novembre 2025.

Une exposition pour se souvenir ou découvrir la vie d'autrefois dans les communes traversées par la Durdent : 82 panneaux d'exposition, 968 photos pour cette exposition. L'association «Clos Masure», associée à cet évènement, a présenté une collection d'outils d'antan et d'anciennes boîtes en métal.



D'anciennes cartes postales ou photographies, recueillies dans les onze communes traversées par la Durdent, ont été présentées au public et comparées à une photo «d'aujourd'hui» : un exercice pas facile car certains bâtiments ont disparu, d'autres ont été grandement modifiés au fil des années, et l'évolution de la végétation a aussi modifié les paysages. Ce fut un travail de patience pour les photographes qui ont pris les clichés d'aujourd'hui. Une partie de l'exposition a aussi été consacrée aux vieux clichés : fête de village, processions religieuses, anciennes photos de famille. Une exposition qui a dû rappeler des souvenirs d'enfants à certains visiteurs, et fait découvrir leur village en noir et blanc.



Beaucoup de monde au vernissage de l'exposition qui a eu lieu le samedi 15 novembre en présence de Françoise Guillot et de Benjamin Gorgibus, vice-présidents de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, et de René Vimont, maire de notre commune. Ce fut l'occasion pour Hubert Fambonne, président de l'association de rappeler toutes les actions menées par le comité des lettres : expositions, écriture et édition d'ouvrages, dictées de la vallée, visite commentée de Vittefleur et Grainville, numérisation des films tournés par l'ancien instituteur de Grainville, travail sur les arboglyphes du camp Lucky Strike, recueil et numérisation d'anciens documents concernant les communes de la vallée.



Félicitations aux membres du Comité des Lettres pour cette très belle exposition qui a demandé un gros travail de recherche, de nombreuses prises de vue pour les clichés d'aujourd'hui... et aussi pour la diversification de leurs activités et animations !



Félicitations à Gérard Cuiller pour son engagement au service de l'associatif dans notre commune depuis plus de 30 ans, récompensé par la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif qui lui a été remise le 4 octobre 2025 au cours d'une cérémonie officielle organisée à Saint-Valéry-en-Caux

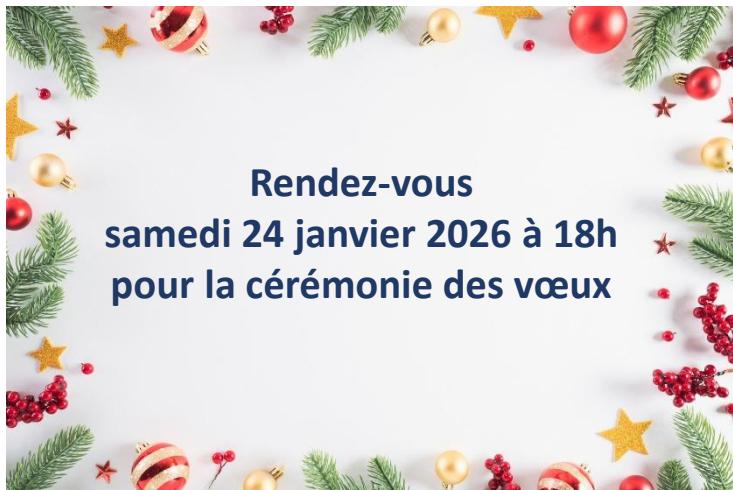


"Noël n'est pas un jour ni une saison, c'est un état d'esprit."

La fête de Noël se poursuit jusqu'au Nouvel An, où les gens fêtent la fin de l'année (jour de l'an) et se souhaitent mutuellement une "Joyeuse Année".

C'est quoi Noël ?

Noël est une fête chrétienne célébrée chaque année le 25 décembre, qui commémore la naissance de Jésus-Christ à Bethléem. Cependant, cette célébration a également des racines païennes, notamment avec le solstice d'hiver et la célébration de Yule. Les traditions de Noël varient d'un pays à l'autre, mais elles ont toutes pour objectif de célébrer la naissance de Jésus et de passer du temps en famille et entre amis. Selon la légende, le Père Noël parcourt les cieux sur son traîneau magique, distribuant des cadeaux aux enfants à travers le monde. Le sapin de Noël est un symbole de la fête, décoré de guirlandes, de boules et de lutins. La crèche, ou la Nativité, est un autre élément important de la décoration de Noël, représentant la naissance du Christ dans une étable.



Foire de la Chandeleur :
samedi 7 février 2026